



**Une conférence des maires ouverte au public pour présenter le Projet de Territoire du PETR du Pays d'Auch**

Mercredi 2 mai se tenait une conférence des maires du PETR du Pays d'Auch un peu particulière puisqu'elle était ouverte au public afin de présenter le Projet de Territoire et ses orientations.

C'est devant une assistance très attentive que les maires, les acteurs socio-économiques, la société civile et les citoyens du Pays d'Auch ont eu ce mercredi 2 mai à la salle du Mouzon d'Auch une présentation de l'état d'avancement du projet de territoire engagé depuis mars 2017 par le pays d'Auch.

Assistaient également à cette séance de restitution, le Sénateur Franck Montaugé, Mme Adda représentant la présidente du conseil Régional Occitanie et de M. Ksaz représentant le président du conseil départemental du Gers.

En préambule, Mme Céline Salles, présidente du PETR, a tenu à rappeler l'importance de ce projet de territoire. Il servira en effet d'appui au futur Schéma de Cohérence Territoriale que conduit le syndicat mixte SCoT de Gascogne ; il viendra ensuite nourrir la réflexion de la région Occitanie à l'occasion de l'élaboration du « Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires » (SRADDET) et enfin, il confortera le futur contrat régional que doit signer le PETR afin de capter les aides régionales des projets territoriaux sur la période 2018/2021.

Le cabinet Place, en la présence de M. Francis Pougnet et Marion Hoefler, a présenté ensuite dans ses grandes lignes le diagnostic du territoire avec ses forces et faiblesses et surtout les orientations de ce Projet de Territoire avec ses enjeux territoriaux. Trois orientations fonderont désormais le projet de territoire du pays d'Auch qui se déclinent en axes et en actions :

- **Orientation 1 : Réunir les conditions pour développer les richesses du territoire :**  
Parmi les axes sont prévus le désenclavement du territoire (de la RN 124 et 21, de la liaison TER Auch-Toulouse...), le développement des filières d'avenir (l'agriculture et l'agroalimentaire, l'aéronautique, le tourisme, l'enseignement supérieur...), la création de richesses potentielles du territoire à travers la transmission d'entreprises, une offre de foncier immobilier pour l'accueil d'entreprises, et enfin le renforcement d'une communication économique du territoire (rôle majeur d'un observatoire économique que pourrait assurer l'association Gers Développement) ;

- **Orientation 2 : Conforter une armature de territoire pour soutenir la vitalité des bassins de vie du Pays d'Auch**  
Sont posées ici les questions de renforcement des pôles urbains d'Auch et Mirande mais aussi de la revitalisation des bourgs-centres dans les zones rurales avec une offre de services de proximité au plan économique (commerces de proximité), au niveau des services à la personne (de l'enfance aux seniors) et le soutien aux secteur associatif.
- **Orientation 3 : Affirmer un territoire à haute qualité humaine, environnementale et paysagère**  
Il s'agit ici d'amplifier les actions de transition écologique et énergétique engagés par les collectivités, de valoriser les atouts culturels et patrimoniaux du territoire et enfin de mettre en œuvre le projet de Parc Naturel Régional sur l'Astarac.

Après des échanges nourris avec la salle, la présidente Céline Salles a conclu la réunion en rappelant que la prochaine séance de travail consistera à élaborer un plan d'actions afin de valider en juin le projet de territoire par le syndicat mixte. La présidente n'a pas oublié de rappeler que le Conseil de Développement, en cours de constitution, sera réuni le moment venu comme le veut la loi.



La présidente Céline Salles rappelant les enjeux du projet de territoire du PETR du Pays d'Auch devant le Sénateur et les représentants de la Région Occitanie et du département du Gers

La présentation de cette réunion de travail est sur le site internet du PETR (<http://petr-auch.fr>) et peut être communiquée à toute personne qui en fait à la demande au poste suivant (05.62.60.64.93)

Contact presse :  
Hélène LEDRU  
05.62.60.64.93/06.83.10.01.11  
[helene.ledru@pays.auch.fr](mailto:helene.ledru@pays.auch.fr)